



Pb assurance suite vole - découverte de pb après expertise

Par **briska**, le **25/09/2009** à **13:23**

Bonjour,
Je me suis fait volé ma voiture (de type sportive) en mai 2009.
Elle a été récupérée 10 jours après.
Cette voiture a donc été vue par un expert dans un garage, suite à ce vol. Quelques travaux ont été effectués (essentiellement de carrosserie).
Seulement voilà, depuis quelques temps, cette voiture a des pb de bruits (pas grand chose au début) qui s'amplifient, et qui proviendrait, d'après mon garagiste habituel de la boîte de vitesse. Ma voiture n'a que 80.000 km.
Après avoir contacté mon assureur et directement l'expert, mon assureur refuse de repayer un expert pour ce problème.
Sachant que les problèmes de boîte de vitesse sont assez courants après un vol (surtout chez une voiture sportive qui a servi apparemment à des opérations de braquage) et que l'expertise d'une boîte de vitesse est très difficile (d'après mon garagiste, il faudrait démonter la boîte de vitesse pour le voir), quel sont mes recours par rapport à cette situation?
Merci d'avance.

Par **gege59**, le **25/09/2009** à **20:49**

bonsoir.
effectivement, il s'avère difficile de "réclamer" 4 mois après les réparations...
néanmoins, vous pouvez faire expertiser votre véhicule par un autre expert, mais ce sera à votre charge...
le point positif est que si cette seconde expertise montre un lien entre le vol et les dommages constatés à la boîte de vitesse, votre assureur pourrait prendre en charge la remise en état.
bon courage.